

Une mère la rage au ventre

PAYS BASQUE Malgré la baisse du nombre de contrats aidés, Nena Herrera est parvenue à en décrocher un, avec les dents. Extraits de la vie d'une précaire

EMMANUELLE FÈRE
e.fere@sudouest.fr

Nena Herrera, 43 ans, n'a plus le même visage qu'avant. Elle le dit : la ride du lion s'est creusée depuis sa « descente vertigineuse » dans ce lieu de solitude et de rage qui s'appelle la pauvreté. « J'avais toujours réussi, professionnellement, à m'en sortir seule », assène comme une évidence cette éducatrice aux multiples qualifications (1), et résidant à Arbonne (Pays basque), un village de 2 000 habitants au sud de Biarritz.

Mais cette année l'a presque mise à genoux. « Il m'est arrivé de penser à mettre mes enfants (une fille de six ans et un garçon de 13 ans - NDLR) en sécurité et de me mettre en l'air », confie celle qui vit seule, dans une région où elle n'a pas d'attache familiale. L'hiver a été son désert. « La conjoncture du marché du travail était terrible. Même femme de ménage, c'était bouché. Il n'y avait plus rien, même le black. » Elle rencontre alors l'assistante sociale et sa conseillère Pôle Emploi.

Inscription fantôme

« Elles m'ont dit : "vous êtes une battante. Vous avez toujours pu vous débrouiller. Mais baissez votre garde, on va vous conseiller." Cela a été encore plus la merde. » Ma conseillère Pôle Emploi m'a proposé de « piocher dans la réserve », c'est-à-dire de me transmettre des offres d'emploi avant la diffusion sur le site Internet. Elle n'a jamais utilisé cette possibilité. Elle m'a conseillé

de passer un concours territorial. Rédacteur de mairie, j'ai fait tout le dossier en février et je me suis préparée. J'allais passer le concours et avoir un boulot ! En avril, une dame du centre de gestion des concours m'appelle et me demande "Vous travaillez dans quelle commune ?" C'était un concours interne ! Ma conseillère m'avait inscrit à quelque chose de fantôme ! On m'a mis dans une case fermée. »

Pour faire manger ses enfants, Nena Herrera consent à demander. Pendant six mois, elle a droit à un colis alimentaire par semaine. Et elle obtient 240 euros. « Une fois que vous avez épuisé les aides, il faut attendre l'année d'après à la même période pour faire une demande. On peut avoir une dérogation. Si par miracle elle est acceptée, il faut attendre trois semaines. »

« Nous les pauvres, une secte »

Un jour, Nena Herrera n'a plus rien. Pas même six euros pour aller « faire ses courses » pour la semaine au Secours populaire. Elle lance un appel à l'aide sur le groupe Facebook « On est là pour s'entraider ». « L'administratrice a lancé une chaîne de solidarité pour qu'on puisse manger. Des gens que je n'avais jamais vus de ma vie m'apportaient à manger. On a eu du Babybel. Cela faisait des mois que les enfants n'en avaient pas mangé. Et nous avons pu faire un joli anniversaire à ma fille, avec un gâteau. Les gens qui sont venus, ils sont comme moi. J'ai l'impression que nous les pauvres, c'est une secte. »



Nena Herrera, 43 ans, vit à Arbonne, un village de 2000 habitants près de Biarritz. PHOTO E. F.

Nena Herrera n'a pas droit au RSA. La mère de famille est attributaire de l'Allocation de solidarité spécifique (ASS), de 49 euros par mois, et de 16 euros par jour du Pôle Emploi. Bientôt elle percevra 640 euros par mois : le salaire versé par son employeur, une association, et le complément de l'État. Ce contrat aidé, elle a cru ne jamais le décrocher.

Et cet épisode l'a menée au bout de son combat. « Je n'ai plus de larmes. J'ai trop pleuré. Pas de tristesse. De rage. » Mardi 11 juillet, alors qu'elle doit signer son contrat aidé avec son futur employeur, Pôle Emploi indique à celui-ci que « c'est infaisable. Après renseignement, les contrats aidés sont arrêtés. J'ai appelé dans toutes les administrations. C'était bouche cousue. Personne pour me renseigner. » Le gouvernement d'Edouard Philippe a revu la politique en matière de

contrat aidé. De 460 000 en 2016, le nombre de contrats aidés par l'État est ramené à 293 000 en 2017.

« Je veux travailler ! »

Profondément écoeuvrée, Nena Herrera dégoûpille « sa bombe sur les réseaux sociaux ». Dans un long message, elle écrit sa colère pour « les centaines de milliers de personnes » dans son cas. « Les agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles qui doivent reconduire leur contrat, les auxiliaires de vie, les jeunes en mairie, les seniors dans les entreprises. L'État a décidé de faire des économies et donc de tuer les gens du peuple qui sont terriblement en précarité et veulent s'en sortir par le biais des contrats aidés [...] Qu'ils viennent passer 48 heures dans les familles, chez les gens en précarité... Ils changeront peut-être leur façon de penser. »

Et elle écrit aux Conseils départemental et régional. À Emmanuel Macron, au préfet, aux députés, et à Pôle Emploi. « Ce qu'il se passe est inadmissible. Je devais signer un contrat. Et en quelques jours, je n'ai plus de travail. Je veux travailler et le gouvernement m'en empêche ! » Josy Poueyto, députée de la 1^{re} circonscription des Pyrénées-Atlantiques, a fait remonter ses revendications. Elles ont été entendues par Sylvie Lipart, directrice de Pôle Emploi. Nena Herrera a enfin signé son contrat de travail de 20 heures et va débiter son travail le 16 août. « Je suis soulagée, mais il va falloir que je trouve autre chose au black ou faire des vide-greniers. »

(1) Bafa, Bafd, CAP Petite enfance, Atsem.
Pour joindre Nena Herrera : mianena@yahoo.fr